

COMMUNE DE JURY

25 rue Principale, 57245 Jury
Tél : 03.87.38.11.12. / E-mail : contact@mairie-jury.fr

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 mai 2025

<u>Point 2025-41 :</u> Approbation du procès-verbal de la séance du 08/04/2025	APPROUVE
<u>Point 2025-42 :</u> Achat d'un aspirateur pour l'école <i>Sera acheté auprès de la Sté COMAT & VALCO pour un montant de 327,60 € TTC.</i>	APPROUVE
<u>Point 2025-43 :</u> Achat et pose de stores californiens au périscolaire <i>Seront achetés auprès de la Sté DOMI DECO pour un montant de 1 226 € TTC.</i>	APPROUVE
<u>Point 2025-44 :</u> Attribution de marché de travaux pour la construction de la maison des associations : Lot 08 <i>Le lot n°08 "serrurerie" a été attribué à l'entreprise FERMETURES INDUSTRIELLES FLON pour un montant de 18 426 € HT.</i>	APPROUVE
<u>Point 2025-45 :</u> Subvention à l'association Les Chesnoiseries – Val St Pierre Co : <i>Une subvention de 200 € sera versée à cette association pour la section handball.</i>	APPROUVE
<u>Point 2025-46 :</u> Tarifs au 01/09/2025 de l'accueil périscolaire, des mercredis et de l'ALSH	APPROUVE
<u>Point 2025-47 :</u> Règlement intérieur de l'accueil périscolaire et des mercredis	APPROUVE
<u>Point 2025-48 :</u> Règlement intérieur de l'accueil de loisirs sans hébergement	APPROUVE
<u>Point 2025-49 :</u> Emplois saisonniers	APPROUVE
<u>Point 2025-50 :</u> Contrat d'apprentissage AEPE au 29/08/2025 <i>Pour un poste d'ATSEM réservé à un apprenti en CAP AEPE.</i>	APPROUVE
<u>Point 2025-51 :</u> Révision du Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage (SDAHCV)	AVIS DEFAVORABLE

Conformément à la délibération n°2022-64 du 07/06/2022, la publicité du procès-verbal de cette séance du conseil municipal sera réalisée sous forme électronique et publiée sur le site Internet de la mairie, rubrique « Découvrir la commune » / « Fonctionnement » / « Compte-rendu des conseils municipaux »
<https://www.mairie-jury.fr/decouvrir-la-commune/fonctionnement/compte-rendu-des-conseils-municipaux-1003.html> dans le délai d'une semaine après son approbation lors de la prochaine réunion du conseil municipal.

Affiché en mairie le ...22/05/2025

Publication sur le site Internet de la mairie le ...22/05/2025